

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 2.2
Date de la révision : 01.06.2015
Date d'impression : 02.10.2015

Page 1 / 8

BOITE 5 - METAL5

SECTION 1

IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification du produit

Nom commercial **Boîte 5**
Code : **BVM5B**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Additif remétallisant pour huile de transmission.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur / Fabricant: **SODITEN SAS**
ZA Les Marchais
28 480 LUIGNY

Contact pour information: **Tél : 02.37.29.50.50**
Fax : 02.37.29.55.00

Site : **www.soditen.fr**

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

ORFILA (INRS, France) +33 1 45 42 59 59
<http://www.centres-antipoison.net>
112 (Europe)

SECTION 2

IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Selon l'ordonnance CE n°1272/2008, le mélange est classé non dangereux.

2.2 Eléments d'étiquetage

Selon l'ordonnance CE n°1272/2008, le mélange ne nécessite pas d'étiquetage.

Mention d'avertissement : -

Mentions de danger : -

Conseils de prudence : -

2.3 Autres dangers

Danger pour la santé : **Non classé comme dangereux pour la santé.**
Dangers physiques ou chimiques **Non classé comme inflammable.**
Danger pour l'environnement **Non classé comme dangereux pour le milieu aquatique**

SECTION 3

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 2.2
Date de la révision : 01.06.2015
Date d'impression : 02.10.2015

Page 2 / 8

BOITE 5

COMPOSITION

3.1 Composants dangereux selon l'ordonnance CE n°1272/2008

Aucun

3.2 Autres composants

Nom	CAS-No	EC-No	Poids %
Huile minérale hautement raffinée ¹	64742-52-5	265-155-0	70 – 90%
Cuivre	7440-50-8	231-159-6	15 – 20%
Additifs	-	-	-

¹ Le mélange contient des huiles minérales hautement raffinée contenant moins de 3% m/m de DMSO, conformément à la norme IP346.

SECTION 4

PREMIERS SECOURS

4.1 Conseils généraux

Montrer cette fiche de sécurité au(x) médecin(s).

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente, ni nourriture, ni boisson.

4.2 Principaux symptômes et effets aigus et différés

4.2.1 Inhalation

Se déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent (toux ou difficultés respiratoires) ou en cas de malaise, appeler un médecin.

4.2.2 Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment la peau avec de l'eau, et enlever les chaussures et vêtements souillés. Si des symptômes se manifestent, consulter un médecin.

Un contact répété ou prolongé avec la peau sans un nettoyage correct peut boucher les pores et entraîner des troubles de la peau tel que l'acné / la folliculite voire la formation, dans des cas extrêmes, de pustules noires et de points rouges aux endroits exposés.

4.2.3 Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux sous l'eau en tenant les paupières ouvertes. S'il y a lieu, enlever les lentilles de contact après le premier rinçage, puis continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

4.2.4 Ingestion

Ne pas faire vomir. Si le vomissement se produit spontanément, maintenir la tête en-dessous des hanches pour prévenir l'aspiration.

Appeler un médecin immédiatement.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

En administrant les premiers soins, assurez-vous de porter l'équipement de protection personnelle approprié selon les accidents, les blessures et l'environnement.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 2.2
Date de la révision : 01.06.2015
Date d'impression : 02.10.2015

Page 3 / 8

BOITE 5

Symptômes	Pas de donnée disponible
Nature du danger	Pas de donnée disponible
Traitement	Traiter selon les symptômes.

SECTION 5

MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

- **Recommandé** : mousse, eau pulvérisée ou en brouillard, poudre chimique sèche, dioxyde de carbone
- **A éviter** : jet d'eau

5.2 Risques particuliers

Pas de donnée disponible

Produits de décomposition dangereux : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et autres composés organiques et inorganiques non identifiés.

5.3 Conseils aux pompiers

Un équipement de protection adapté comprenant des gants résistants aux produits chimiques doit être utilisé ; une combinaison résistante aux produits chimiques est conseillée en cas de contact prolongé avec le produit. Il est conseillé de porter un appareil respiratoire autonome en cas d'incendie dans un endroit clos.

Porter une combinaison de pompier conforme à la norme en vigueur (EN469).

5.4 Autres indications

Eloigner toute personne étrangère aux secours de la zone d'incendie.

SECTION 6

MESURE À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Protection individuelle, équipement de protection et procédures d'urgence

Prévenir tout contact avec la peau ou les yeux.

Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Protection pour l'environnement

Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

Ne pas contaminer les nappes phréatiques avec les substances chimiques (égouts, rivières, étendues d'eau ...) ainsi que le sol. En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et matériels de confinement et de nettoyage

Absorber avec un matériau absorbant inerte (sable, sciure de bois, kieselguhr, liant universel, neutralisant acide...) et évacuer selon la législation en vigueur.

6.4 Autres indications

Éliminer le produit renversé et nettoyer immédiatement.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 2.2
Date de la révision : 01.06.2015
Date d'impression : 02.10.2015

Page 4 / 8

BOITE 5

SECTION 7

MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler dans un lieu bien ventilé, à l'écart de toute source d'ignition. Se protéger des charges électrostatiques qui peuvent se former lors de la manipulation (mise à terre...).

Eviter un contact prolongé ou répété avec la peau.

De grandes quantités (> 100 l) doivent être manipulées dans des locaux prévus à cet effet (bacs de rétention...).

Suivre les instructions fournies par le fabricant.

7.2 Conditions de stockage sûr y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans des récipients étanches, à l'écart de toute source d'ignition, dans un endroit frais et correctement ventilé.

De grandes quantités (> 100 l) doivent être stockées dans des locaux prévus à cet effet (bacs de rétention...).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui auquel le produit est destiné.

SECTION 8

CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Mesures techniques :

Non disponible

Valeur limite au poste de travail :

Non disponible

8.2 Contrôles de l'exposition

Privilégier les mesures d'ordre technique et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.

8.3 Equipement de protection individuelle

Définir les procédures pour une manipulation sûre et le maintien des contrôles. Former les travailleurs et leur expliquer les dangers et les mesures de contrôle relatives aux activités normales associées à ce produit. Assurer l'entretien approprié de l'équipement utilisé pour contrôler l'exposition (équipement de protection personnelle, ventilation par aspiration...). Toujours observer les mesures appropriées d'hygiène personnelle telles que le lavage des mains après manipulation. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer tout contaminant. Veiller au bon entretien des locaux.

- Protection respiratoire: Aucune dans des conditions normales d'utilisation (ventilation adaptée)
- Protection des mains: Gants résistants aux solvants répondant à la norme européenne EN374 (PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile)
- Protection des yeux: Lunettes de sécurité (EN166)
- Protection de la peau: Vêtements de travail appropriés (coton...)

8.4 Contrôles de l'exposition de l'environnement

Eviter de polluer les canalisations et les nappes phréatiques avec les substances chimiques.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 2.2
Date de la révision : 01.06.2015
Date d'impression : 02.10.2015

Page 5 / 8

BOITE 5

SECTION 9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Information générale

Aspect :

Forme	Couleur	Odeur
Liquide visqueux	Noir	-

9.2 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

pH	:	pas d'information disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	pas d'information disponible
Point d'éclair	:	175 °C
Inflammabilité	:	pas d'information disponible
Danger d'explosion	:	pas d'information disponible
Propriétés comburantes	:	pas d'information disponible
Pression de vapeur	:	pas d'information disponible
Densité	:	0.965 g/ml (20 °C)
Solubilité	:	insoluble dans l'eau
Coefficient de partage	:	pas d'information disponible

9.3 Autres informations

Aucune

SECTION 10 STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Pas de données disponibles.

10.2. Stabilité chimique

Le mélange est stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Température > 50°C

10.5. Matières à éviter

Oxydants puissants (chlorates, nitrates, peroxydes...)

10.6. Produits de décomposition dangereux

Il ne devrait pas se former de produits de décomposition dangereux durant un stockage normal.

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Des données toxicologiques n'ont pas été spécifiquement établies pour ce produit. Sauf indication contraire, les

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 2.2
Date de la révision : 01.06.2015
Date d'impression : 02.10.2015

Page 6 / 8

BOITE 5

renseignements présentés ci-dessous concerne le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Non considéré comme un danger.

Corrosion cutanée / Irritation cutanée

Non considéré comme un danger.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Non considéré comme un danger.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Non considéré comme un agent de sensibilisation

Mutagénicité sur les cellules germinales

Considéré comme ne présentant pas de risque mutagène.

Cancérogénicité

Non considéré comme un danger.

Toxicité pour la reproduction

Non considéré comme un danger.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Non considéré comme un danger.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non considéré comme un danger.

Danger par aspiration

N'est pas considéré comme un danger en cas d'aspiration.

Effets potentiels sur la santé

Inhalation	Pas d'information disponible
Ingestion	Pas d'information disponible
Contact avec la peau	Pas d'information disponible
Contact avec les yeux	Pas d'information disponible

11.2 Informations supplémentaires

Pas d'information disponible

SECTION 12

INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Des données écotoxicologiques n'ont pas été spécifiquement établies pour ce produit. Sauf indication contraire, les renseignements présentés ci-dessous concerne le produit dans son ensemble plutôt qu'un de ses composants pris individuellement.

12.1 Ecotoxicité

Non considéré comme nocif pour les poissons.

12.2 Persistance et dégradabilité

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 2.2
Date de la révision : 01.06.2015
Date d'impression : 02.10.2015

Page 7 / 8

BOITE 5

Estimé non facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Potentiellement bioaccumulable.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance chimique évaluée comme PBT ou vPvB enregistrée conformément à la réglementation REACH.

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'information disponible

SECTION 13

CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

13.2 Informations complémentaires

La classification des déchets incombe toujours à l'utilisateur final.

SECTION 14

INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour le transport.

14.2 Nom d'expédition des Nations Unies

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour le transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID

Désignation pour l'expédition	-				
Classe	-	Groupe d'emballage	-	Etiquette	-
Code de classification	-	Identification du danger	-		

IMDG

Désignation pour l'expédition	-				
Classe	-	Groupe d'emballage	-	Etiquette	-
Code de classification	-	Identification du danger	-		

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conforme aux règlements 1907/2006/CE (REACH)
et 1272/2008/CE (CLP – annexe VI)



Version : 2.2
Date de la révision : 01.06.2015
Date d'impression : 02.10.2015

Page 8 / 8

BOITE 5

IATA-DGR

Désignation pour l'expédition	-				
Classe	-	Groupe d'emballage	-	Etiquette	-
Code de classification	-	Identification du danger	-		

14.4 Danger pour l'environnement

Pas d'indication disponible

14.5 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions individuelles : Pas d'indication disponible
Mesures d'urgence en cas d'accident : Pas d'indication disponible
Autres données : -

14.6 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible.

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Aucune

Avertissement aux utilisateurs

Les informations contenues dans cette fiche sont basées sur l'état de nos connaissances relatives au produit indiqué et à la date indiquée. Elles sont données de bonne foi. Elles ne peuvent être considérées comme une liste exhaustive et ne dispensent en aucun cas l'utilisateur de se reporter à l'ensemble des textes officiels pour connaître les obligations et la responsabilité qui lui incombent. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.